

DESTINATION ISRAËL

L'OSE agréée par l'Agence nationale du Service civique

Grâce à l'OSE, il est désormais possible à des jeunes français de partir en Israël pour y effectuer un service civique.

C'est une directrice de l'OSE tout sourire qui se félicite que son association a reçu le 22 septembre dernier l'agrément de l'Agence nationale du Service civique pour organiser le séjour de jeunes en Israël au bénéfice de l'intérêt général. La satisfaction de Patricia Sitruk est bien compréhensible car « jusqu'à présent, rappelle-t-elle, au moins une cinquantaine de pays pouvaient accueillir des jeunes Français en service civique international, mais pas Israël ». Et d'ajouter qu'outre la question de l'engagement, « il paraissait important que des jeunes Français puissent faire connaissance avec Israël à travers ses structures sociales et environnementales ».

S'étant peu à peu développé après la suspension du service militaire obligatoire, le service civique permet à des jeunes âgés entre 16 et 25 ans de participer pour une période comprise entre six mois et un an à une mission d'intérêt général. Education, solidarité et humanitaire sont quelques-uns des domaines où les volontaires peuvent intervenir.

L'OSE a sélectionné quatre structures dans son encadrement des jeunes engagés en Israël. Entre accompagnement éducatif

Faire connaissance avec les structures sociales et environnementales d'Israël.



dans un centre pour jeunes enfants, aide à des personnes handicapées, participation au fonctionnement d'un centre équestre thérapeutique ou encore immersion au sein d'un kibboutz à vocation médicale, la motivation des volontaires aura fort à faire. Nulle inquiétude cependant, Patricia Sitruk rappelle en effet que « ces missions ne sont pas des stages : le jeune n'a pas à se substituer aux professionnels, mais à les aider ».

Une expérience humaine qui promet donc d'être intense, sans compter les rencontres avec les volontaires d'autres pays. « Les structures sont déjà enthousiastes et

impatientes de recevoir les engagés français », explique la directrice de l'OSE. « Mais les jeunes le sont aussi ! En dix jours, nous avons reçu 320 candidatures ! ». Indemnisés jusqu'à 573 euros par mois, les jeunes seront hébergés dans des structures accueillantes, mais devront s'acquitter du prix de leur billet d'avion. ●

JONATHAN ALEKSANDROWICZ

(1) Renseignements :
www.service-civique.gouv.fr